

TARIFS TAXE DE SEJOUR LA CALI



Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2022 :

CATEGORIE D'HEBERGEMENT	TARIFS	TAXE ADDITIONNELLE DEPARTEMENTALE	TARIFS NETS PAR PERSONNE ET PAR NUITEE
Palaces	3,50 €	10%	3,85 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,50 €	10%	2,75 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,80 €	10%	1,98 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,20 €	10%	1,32 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €	10%	0,99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives.	0,75 €	10%	0,83 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de campings-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60 €	10%	0,66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	10%	0,22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air. *	3%	10%	3,30%

SONT EXONERES DE TAXE DE SEJOUR :

- 1° Les mineurs ;
- 2° Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'agglomération ;
- 3° Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;

*FORMULE DE CALCUL DES HEBERGEMENTS NON CLASSES :

(Tarif d'une nuit HT de votre hébergement x 3%) / Nbre total de personnes
= **Prix unitaire taxe de séjour (inf ou égal à 3,50 €)** x Nombre d'assujettis (hors exonérés) x Nombre de nuits
= **Montant taxe de séjour** x Taxe additionnelle département 10% (1,1)
= **MONTANT TOTAL TAXE DE SEJOUR**